



Assemblée générale

Distr. générale
27 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Dix-septième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le premier rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 (A/57/616). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements complémentaires et des précisions.

2. Conformément aux recommandations du Comité consultatif approuvées par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session, le premier rapport sur l'exécution du budget-programme fait apparaître les ajustements requis par suite des fluctuations des taux d'inflation et des taux de change, ainsi que les modifications apportées aux taux standard utilisés pour calculer le montant initial des crédits à ouvrir. En outre, il tient compte des nouveaux mandats approuvés par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité après que le budget-programme a été adopté, des dépenses imprévues et extraordinaires qui n'ont pu être reportées à la deuxième année de l'exercice biennal, ainsi que des décisions des organes délibérants qui, de l'avis du Secrétaire général, devaient être examinées de préférence dans le contexte dudit rapport.

3. **Le Comité consultatif a l'intention d'examiner, dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, les changements à apporter au rapport sur l'exécution du budget compte tenu de l'adoption du système de budgétisation axé sur les résultats.**

4. Les prévisions révisées au titre des chapitres des dépenses du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 s'élèvent à 2 914 407 800 dollars, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 5 du rapport sur l'exécution du budget, ce qui représente une augmentation de 215 140 000 dollars par rapport au montant de 2 699 267 800 dollars approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 56/240 A du 24 décembre 2001 et 56/274 B et 56/286 du 27 juin 2002. Comme il est



indiqué au paragraphe 6 du rapport, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a aussi fait paraître, ou doit faire bientôt paraître, des prévisions de dépenses révisées et les états des incidences sur le budget-programme des résolutions dont les grandes commissions examinent le projet. Les montants correspondants font l'objet d'autres documents que le premier rapport sur l'exécution du budget-programme mais ont un effet sur le niveau général des crédits révisés. Le Comité consultatif a été informé des montants estimatifs actualisés des ressources nécessaires, qui sont reproduits dans l'annexe I au présent rapport. Conformément aux procédures de fonctionnement du fonds de réserve (résolution 41/213 et 42/211 de l'Assemblée générale), le Secrétaire général présentera, en décembre 2002, un état récapitulatif de toutes les prévisions de dépenses révisées et états d'incidences sur le budget-programme que l'Assemblée générale aura examinés à cette date à sa cinquante-septième session dans le contexte du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

5. Ainsi qu'il ressort du tableau figurant au paragraphe 5 du rapport sur l'exécution du budget, l'augmentation de 215 140 000 dollars des dépenses se décompose comme suit : a) 12 872 300 dollars pour les dépenses imprévues et extraordinaires concernant la paix et la sécurité, la Cour internationale de Justice et les mesures de sécurité interorganisations, conformément à la résolution 56/256 de l'Assemblée générale en date du 24 décembre 2001; b) 88 969 900 dollars pour les dépenses supplémentaires liées à des décisions d'organes délibérants, missions politiques spéciales comprises; c) 113 297 800 dollars pour les dépenses supplémentaires résultant de modifications des hypothèses budgétaires, y compris des modifications des taux de change (33 764 200 dollars), des ajustements des coûts salariaux standard (4 416 500 dollars), des vacances de poste (20 411 600 dollars) et des recommandations de la CFPI concernant les traitements nets (26 676 800 dollars).

6. Les paragraphes 7 à 9 du rapport sur l'exécution du budget donnent des précisions quant aux ressources supplémentaires (12 872 300 dollars) demandées au titre des dépenses imprévues et extraordinaires en vertu de la résolution 56/256 de l'Assemblée générale. Ce montant représente des engagements qui se répartissent comme suit : a) 4 448 300 dollars, dont le Secrétaire général atteste qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité; b) 8 086 400 dollars représentant des engagements contractés avec l'assentiment du Comité consultatif au titre de décisions du Conseil de sécurité; c) 329 300 dollars, dont la Cour internationale de Justice atteste qu'ils ont trait à des dépenses imprévues relatives à la Cour; d) 8 300 dollars pour des mesures de sécurité interorganisations.

7. Les explications relatives aux dépenses supplémentaires, d'un montant de 88 969 900 dollars représentant les incidences des décisions des organes directeurs, sont données aux paragraphes 10 à 25 du rapport sur l'exécution du budget. Il s'agit notamment des dépenses liées aux missions politiques spéciales autorisées par le Conseil de sécurité (77 211 200 dollars), aux services de conférence à fournir au Comité contre le terrorisme (11 143 200 dollars) et à l'application des résolutions 56/254 D, 56/266 et 56/272 de l'Assemblée générale, en date du 27 mars 2002, en ce qui concerne, respectivement, le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme et l'ajustement des honoraires (615 500 dollars).

8. Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 11 du rapport sur l'exécution du budget, le Secrétaire général a présenté un rapport distinct sur les prévisions de dépenses

relatives aux questions dont le Conseil de sécurité est saisi (A/C.5/57/23). Les commentaires, observations et recommandations du Comité consultatif au sujet du montant de 77 211 200 dollars demandé par le Secrétaire général figurent dans le document A/57/7/Add.17. **Le Comité fait observer que le montant effectif des ressources qui seront nécessaires durant l'exercice biennal en cours ne sera connu que quand l'Assemblée générale aura pris une décision sur la question.**

9. En ce qui concerne le montant de 11 143 200 dollars demandé au titre des services de conférence et services centraux d'appui pour le Comité contre le terrorisme, le Comité consultatif relève au paragraphe 18 du rapport sur l'exécution du budget que les prévisions de dépenses pour 2003 s'élèvent à 5 662 800 dollars, contre 5 480 400 dollars pour 2002, ce qui représente une augmentation de 182 400 dollars. **Le Comité estime que le Secrétaire général aurait dû présenter dans le rapport sur l'exécution du budget des explications suffisantes pour justifier l'hypothèse selon laquelle les activités du Comité contre le terrorisme se poursuivront en 2003 à un niveau comparable à celui de 2002.** Le Comité rappelle qu'au paragraphe 10 de son rapport (A/56/7/Add.11), il avait recommandé à l'Assemblée générale d'inviter le Conseil de sécurité à veiller à ce que les travaux du Comité contre le terrorisme et autres organes subsidiaires du Conseil de sécurité qui nécessitent des services de conférence fassent une utilisation aussi efficace que possible des ressources en matière de services de conférence. Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 16 du rapport sur l'exécution du budget, le Conseil de sécurité a l'intention de réexaminer la structure et les activités du Comité contre le terrorisme au plus tard le 4 avril 2003. **À cet égard, le Comité consultatif fait observer qu'il pourrait s'avérer nécessaire de réviser, selon qu'il conviendra, compte tenu de l'examen effectué par le Conseil de sécurité, le montant des ressources prévues pour le Comité contre le terrorisme en 2003.**

10. Le Comité consultatif note également au paragraphe 25 du rapport sur l'exécution du budget que les dépenses relatives aux activités d'information pour la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue en avril 2002, se sont élevées à 149 500 dollars, et qu'aucun crédit supplémentaire n'est demandé à ce stade. Il rappelle que la question du financement de la campagne d'information pour la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement devait être examinée par l'Assemblée générale dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget. **Dans ces conditions, le Comité consultatif n'est pas d'accord avec la procédure exposée dans la dernière phrase du paragraphe 25 du rapport sur l'exécution du budget, selon laquelle la question pourrait être réexaminée dans le contexte du second rapport sur l'exécution du budget-programme.**

11. Les paragraphes 26 à 29 du rapport sur l'exécution du budget contiennent des informations sur les ressources supplémentaires d'un montant de 33 764 200 dollars à prévoir au titre des fluctuations des taux de change. Le Comité consultatif note que la méthode utilisée par le Secrétaire général pour réévaluer les coûts est conforme à sa recommandation (A/51/7/Add.6, par. 5) tendant à ce qu'il se fonde à cette fin sur les taux de change appliqués pour les opérations de l'ONU qui permettraient l'estimation la plus basse dans chaque cas. On trouvera au tableau 3 du rapport des informations détaillées sur les taux de change appliqués pour les opérations de l'ONU en 2002, pour tous les principaux lieux d'affectation. Le Comité note également que, comme il est indiqué au paragraphe 26 du rapport, les ajustements à opérer en fonction de ce qui se sera passé effectivement en 2003 figureront dans le second rapport sur l'exécution du budget. Les annexes II et III a)

et b) du présent rapport contiennent des informations sur les taux de change dans les différents lieux d'affectation et sur l'évolution des taux de change de l'euro et du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis, respectivement.

12. Les paragraphes 30 à 33 du rapport donnent des renseignements sur le surcroît de ressources (28 028 700 dollars) qui appelle la révision des taux d'inflation. Les nouveaux taux sont fondés sur les coefficients d'ajustement annoncés et sur les données les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation et les indemnités de cherté de la vie effective, par opposition à celles que prévoyait le budget. Le Comité consultatif relève au paragraphe 31, à propos des objets de dépense autres que les postes, que, si les taux révisés qui leur sont applicables sont, de manière générale, légèrement inférieurs à ce qui avait été initialement prévu, il y a l'exception marquante d'un coût de l'inflation plus élevé pour l'assurance maladie après la cessation de services et les assurances générales. Les tableaux 1 et 2 du rapport donnent des renseignements détaillés sur les taux d'inflation révisés applicables aux principaux lieux d'affectation.

13. Les paragraphes 34 à 36 du rapport traitent des modifications apportées aux coûts standard, qui se traduisent par une augmentation de 4 416 500 dollars dont le détail est donné à l'annexe I A du rapport.

14. Les 20 411 600 dollars de ressources supplémentaires imputables à un taux de vacance de postes inférieur à celui qui était prévu dans le budget sont expliqués aux paragraphes 37 à 40. Le Comité consultatif rappelle que le taux de vacance de postes moyen approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001 est de 6,5 % pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de 3,1 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées. Selon les paragraphes 38 et 39, l'application de ces taux aux postes permanents et le taux supérieur appliqué au cas des postes nouveaux donnent un taux effectif prévu au budget de 7,9 % dans la première catégorie de personnel et de 4,2 % dans les autres catégories. Selon les deux mêmes paragraphes, le taux de vacance effectif en 2002 s'élève à 7,4 % pour les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur et à 2,7 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées. Le Comité rappelle à ce propos que, lorsqu'elle a fixé le taux de vacance de postes applicable au budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003, l'Assemblée générale a déclaré, au paragraphe 56 de sa résolution 56/253,

« que, si les taux de vacance effectifs étaient plus faibles que ceux qui ont été prévus pour l'établissement du budget, elle autoriserait au besoin des ressources supplémentaires lors de l'examen du premier ou du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme, afin que l'on n'ait pas à restreindre le recrutement de personnel ».

Les annexes IV et V au présent rapport illustrent l'évolution des taux de vacance de postes en 2002 pour les deux grandes catégories, et l'annexe VI présente la statistique de ces vacances de poste par chapitre du budget. **Le Comité constate que le nombre de postes vacants est assez considérable pour un certain nombre de chapitres; à l'avenir, quelques mots d'explication seraient bienvenus.**

15. Selon le paragraphe 41 du rapport, le montant estimatif des ressources supplémentaires (26 676 800 dollars) rendues nécessaires par les décisions dont la Commission de la fonction publique fait état dans son vingt-huitième rapport

annuel¹ ont été expliquées en détail dans le document présenté à ce propos par le Secrétaire général (A/57/450). **Le Comité consultatif fait observer que le montant effectif des ressources rendues nécessaires par les décisions et recommandations de la Commission de la fonction publique internationale ne sera connu que lorsque l'Assemblée générale aura pris une décision sur ce point.**

16. Les paragraphes 43 à 51 du rapport sont consacrés à des « Questions diverses », notamment à l'impact de la réduction générale des crédits demandés pour certaines dépenses opérationnelles pour l'exercice 2002-2003. **Le Comité consultatif juge que les renseignements donnés ne sont pas complets puisqu'ils n'expliquent pas la totalité des conséquences des réductions imposées aux activités approuvées de l'Organisation.**

17. Les paragraphes 53 à 56 du rapport traitent des révisions apportées aux chapitres des recettes du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003. On y constate une augmentation de 17 367 900 dollars du montant inscrit au chapitre premier des recettes, Contributions du personnel, compensée en partie par une diminution de 5 330 000 dollars au chapitre 2 des recettes, Recettes générales, et une diminution nette de 5 046 100 dollars au chapitre 3, Services destinés au public. L'annexe IV du rapport donne des renseignements supplémentaires sur ce dernier chiffre. Il y est dit que plusieurs événements ont eu des répercussions graves sur les recettes nettes, par exemple la baisse sensible du nombre de visiteurs du Siège depuis septembre 2001, la dégradation de la situation économique dans le monde entier et l'introduction en 2002 de timbres libellés uniquement en euros. Le Comité constate que plusieurs mesures sont prises pour réduire le niveau des dépenses relevant du chapitre 3. Parmi ces initiatives, on peut citer la proposition de geler plusieurs postes vacants à l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (voir annexe IV, par. 7).

18. Le Comité consultatif rappelle qu'il a déjà fait observer que :

« du fait que les recettes tirées de la vente de timbres continuent de diminuer et que la possibilité d'un déficit n'est pas à écarter [...], il faut repenser complètement la manière dont est gérée cette activité. Il faudrait étudier la possibilité de conclure un contrat de sous-traitance avec une entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation de matériel philatélique². »

19. **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les prévisions révisées que le Secrétaire général présente dans son rapport, sous réserve des ajustements qui pourront être rendus nécessaires à l'issue de l'examen de ces prévisions quant aux questions dont le Conseil de sécurité est saisi (voir ci-dessus, par. 8), au rapport de la Commission de la fonction publique internationale (voir ci-dessus, par. 15) et à l'état récapitulatif des prévisions révisées et des incidences sur le budget-programme (voir ci-dessus, par. 4).**

Notes

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 30 (A/57/30).

² Ibid., cinquante-sixième session, Supplément No 7 (A/56/7), chap. II.B, par. IS3.8.

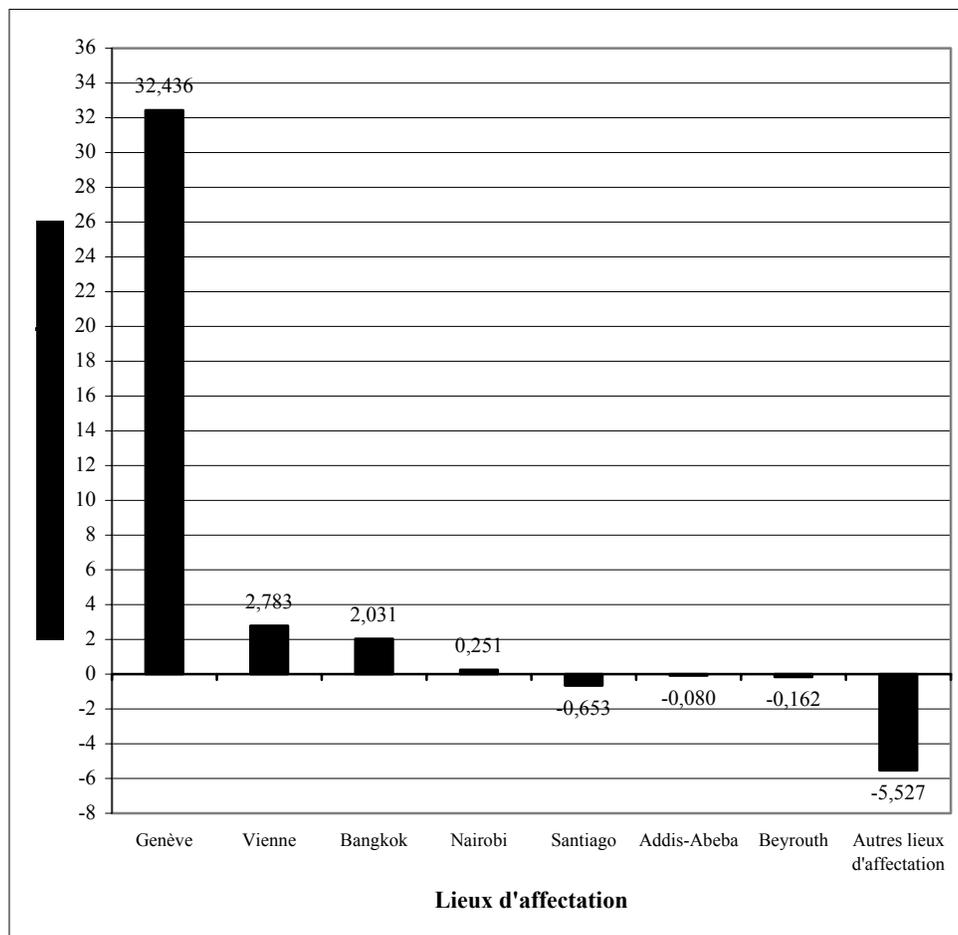
Annexe I

Liste mise à jour des incidences sur le budget-programme (montants estimatifs)

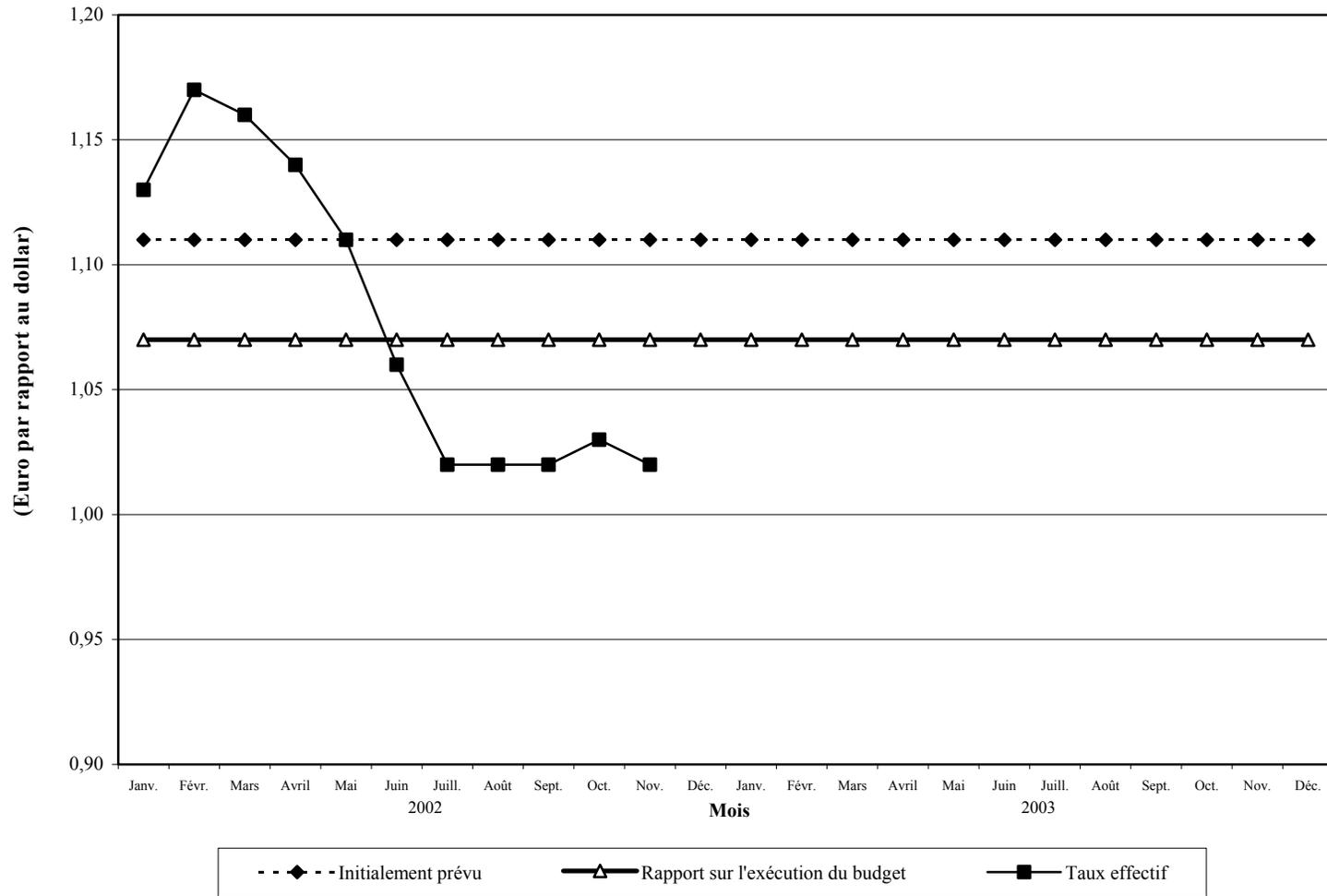
	<i>Crédits demandés à la cinquante-septième session</i>	
	<i>Incidences et prévisions révisées présentées</i>	<i>Incidences et prévisions révisées recommandées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>
Montants à imputer éventuellement sur le fonds de réserve		
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions du Conseil économique et social (A/C.5/57/13)	599,9	599,9
Instance permanente sur les questions autochtones (A/C.5/57/26)	455,8	455,8
Procès des Khmers rouges (A/C.3/57/L.87)	44,8	Pas encore examinées
INSTRAW (A/C.5/57/24)	500,0	Rapport non paru
UNITAR (A/57/479)	152,7	152,7
Renforcement du Service de prévention du terrorisme du Secrétariat (A/57/152)	563,8	0,0
Amélioration du site Web (Département de l'information) (A/57/355)	1 297,5	0,0
Petits États insulaires en développement (A/C.2/57/xx, à paraître)	0,0	–
Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement (A/C.2/57/xx, à paraître)	???	–
Total	3 614,5	
Incidences sur le budget-programme des missions politiques spéciales mandatées par l'Assemblée générale		
i) MINUGUA	12 800,0	Pas encore examinées
ii) Processus de paix en Amérique centrale	224,3	Pas encore examinées
iii) Situation des droits de l'homme au Myanmar	229,1	Pas encore examinées
Total	13 253,4	

Annexe II

Évolution des taux de change, par lieu d'affectation

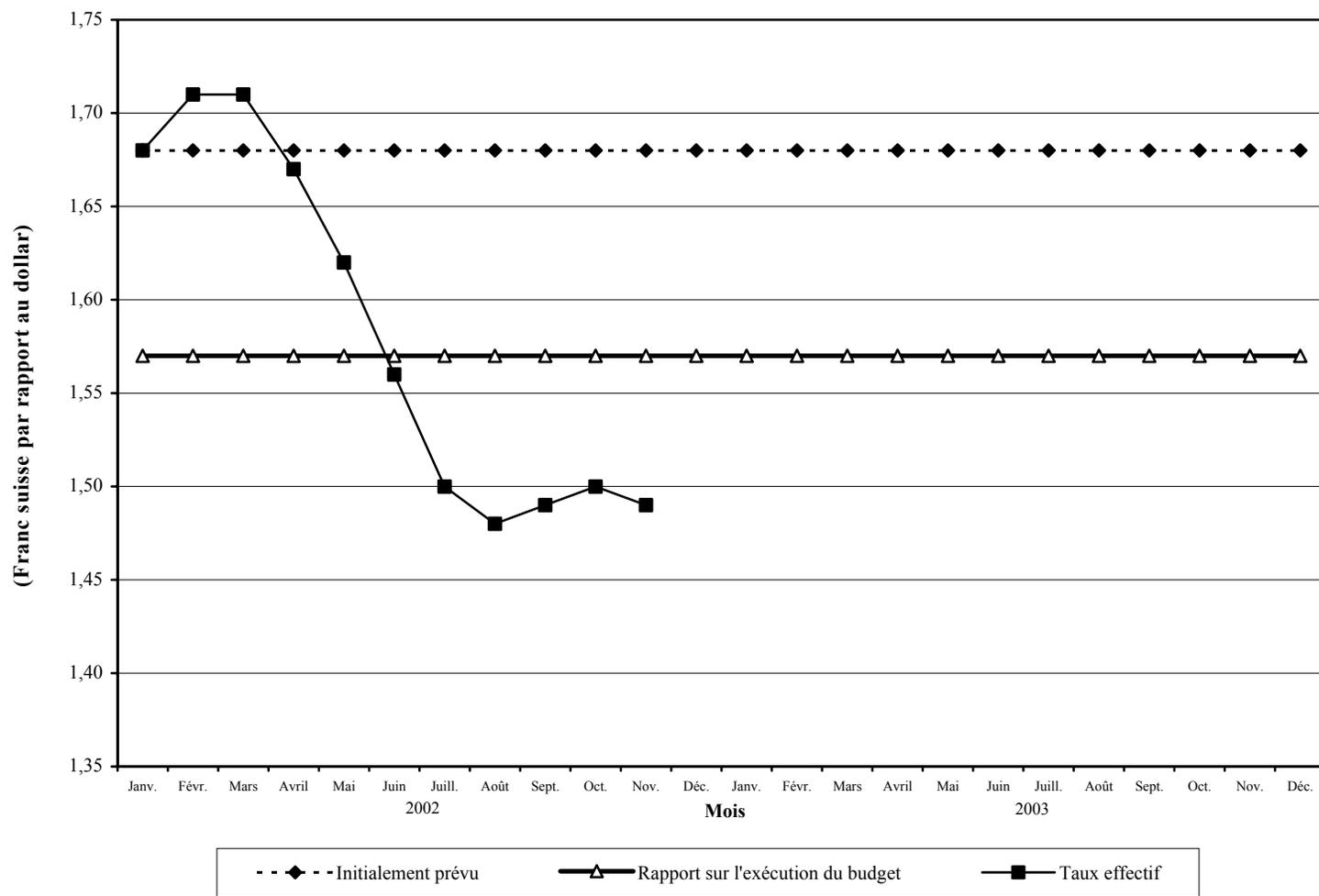


a) Variation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis



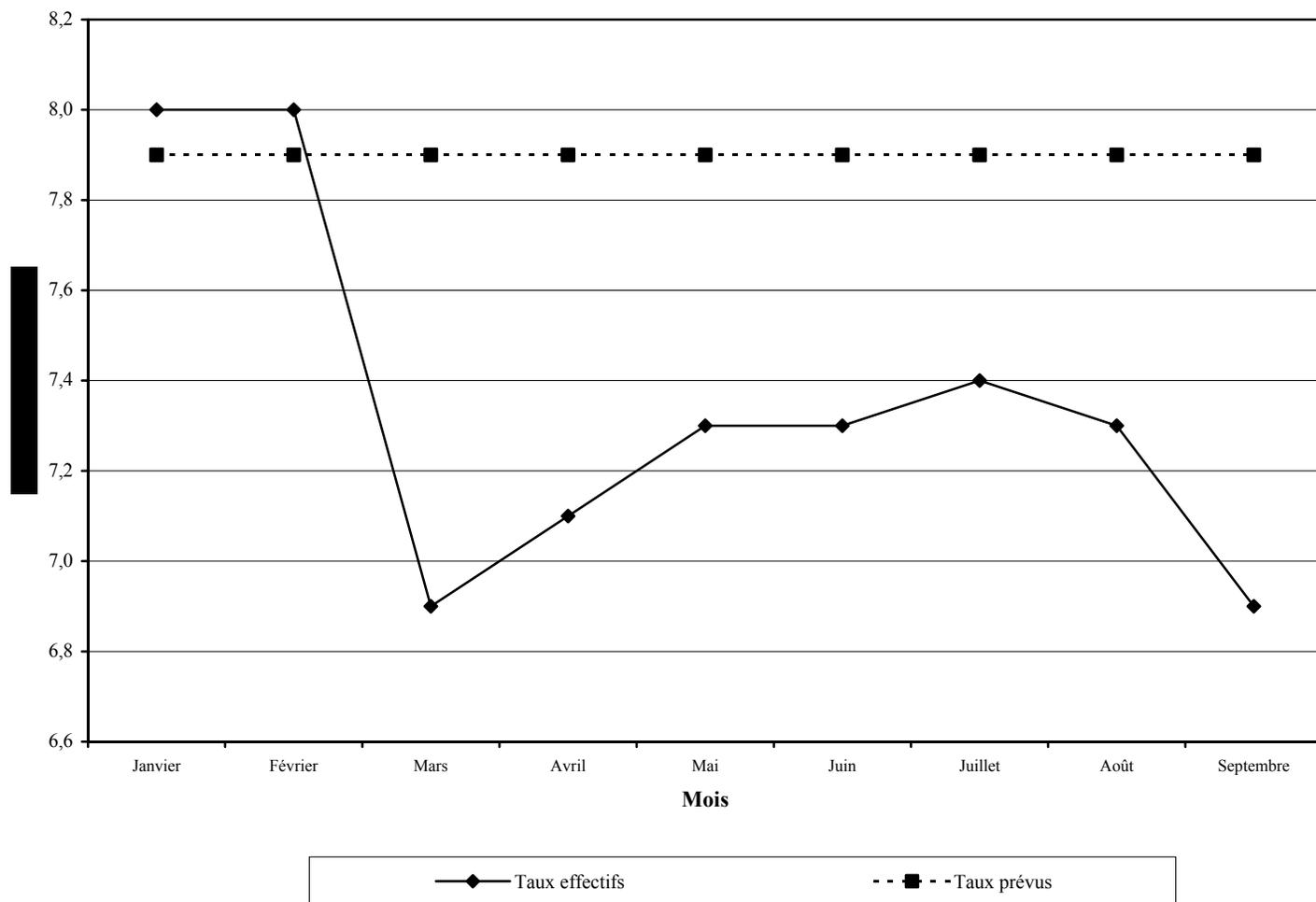
Annexe III

b) Variation du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis



Taux de vacance de postes 2002 : administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur

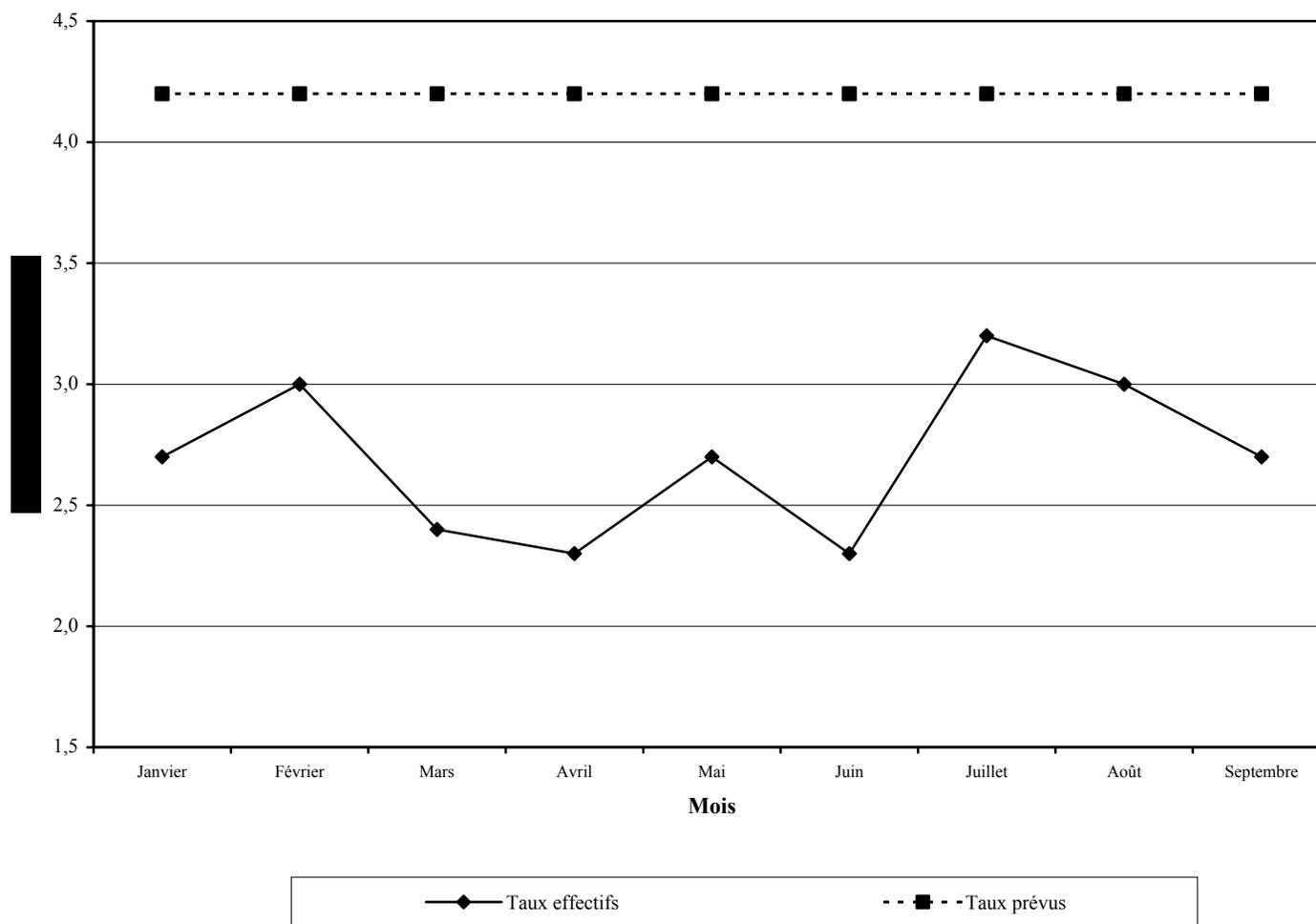
Taux prévus, taux effectifs



Annexe V

Taux de vacance de postes 2002 : agents des services généraux

Taux prévus, taux effectifs



Annexe VI

Pourcentage de postes vacants parmi les postes autorisés au budget ordinaire

(au 30 septembre 2002)

Chapitres du budget	Administrateurs			Agents des services généraux			Total		
	Autorisés	Vacants	Pourcentage	Autorisés	Vacants	Pourcentage	Autorisés	Vacants	Pourcentage
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	63	6	9,5	76	2	2,6	139	8	5,8
2. Affaires de l'Assemblée générale et gestion des conférences	940	21	2,2	984	3	0,3	1 924	24	1,2
3. Affaires politiques	136	9	6,6	115	5	4,3	251	14	5,6
4. Désarmement	33	1	3,0	20	–	0,0	53	1	1,9
5. Opérations de maintien de la paix	44	6	13,6	310	18	5,8	354	24	6,8
6. Utilisations pacifiques de l'espace	15	6	40,0	5	–	0,0	20	6	30,0
7. Cour internationale de Justice	40	4	10,0	51	–	0,0	91	4	4,4
8. Affaires juridiques	82	2	2,4	63	2	3,2	145	4	2,8
9. Affaires économiques et sociales	303	17	5,6	226	2	0,9	529	19	3,6
9A. Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	9	5	55,6	4	1	25,0	13	66	46,2
10. Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement	14	2	14,3	9	–	0,0	23	2	8,7
11A. Commerce et développement	226	13	5,8	167	7	4,2	393	20	5,1
12. Environnement	28	–	0,0	17	–	0,0	45	–	0,0
13. Établissements humains	46	3	6,5	25	–	0,0	71	3	4,2
14. Prévention du crime et justice pénale	22	–	0,0	7	–	0,0	29	–	0,0
15. Contrôle international des drogues	49	–	0,0	24	–	0,0	73	–	0,0
16. Développement économique et social en Afrique	222	58	26,1	350	24	6,9	572	82	14,3
17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	175	10	5,7	297	8	2,7	472	18	3,8
18. Développement économique en Europe	119	4	3,4	79	1	1,3	198	5	2,5
19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	186	15	8,1	307	19	6,2	493	34	6,9
20. Développement économique et social en Asie occidentale	106	12	11,3	164	4	2,4	270	16	5,9
22. Droits de l'homme	109	14	12,8	57	1	1,8	166	15	9,0

<i>Chapitres du budget</i>	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents des services généraux</i>			Total		
	<i>Autorisés</i>	<i>Vacants</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Autorisés</i>	<i>Vacants</i>	<i>Pourcentage</i>	Autorisés	Vacants	Pourcentage
23. Opérations de protection et d'assistance en faveur des réfugiés	2	–	0,0	–	–	0,0	2	–	0,0
24. Réfugiés de Palestine	94	17	18,1	11	–	0,0	105	17	16,2
25. Aide humanitaire	41	2	4,9	17	–	0,0	58	2	3,4
26. Information	280	11	3,9	474	8	1,7	754	19	2,5
27. Gestion et services centraux d'appui	374	26	7,0	1 285	36	2,8	1 659	62	3,7
28. Contrôle interne	61	1	1,6	30	1	3,3	91	2	2,2
Total partiel	3 819	265	6,9	5 174	142	2,7	8 993	407	4,5
Chapitre des recettes : services destinés au public	20	3	15,0	104	2	1,9	124	5	4,0
Total général	3 839	268	7,0	5 278	144	2,7	9 117	412	4,5